PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Exécutif National.

restricted to the state of the state of

DECRET N°82-362 du 4 novembre 1982

Portant nomination du Camarade CODJOVI Julien en qualité de liquidateur de la Société Nationale de Papeterie et de Librairie (SONAPAL).

conjugate planta a A. A. Elicadi

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret N° 82-124 du 9 avril 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent;
- VU le décret N°82-361 du 4 novembre 1982 portant fixation des modalités de liquidation de la Société Nationale de Papeterie et de Librairie (SONAPAL);
- LE Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 3 novembre 1982,

DECRETE:

Article 1er. - Le Camarade CODJOVI Julien est nommé liquidateur de la Société Nationale de Papeterie et de Librairie (SONAPAL).

Article 2.- Le Ministre du Commerce, le Ministre de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-Publiques et le Ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 4 novembre 1982 Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil

Mathieu KEREKOU

Le Ministre du Commerce,

Le Ministre de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-Publiques,

Manassé AYAYI

Aligou KOUSSE

Le Ministre des Finances.

Isidore AMOUSSOU

Ampliations: PR 6 CC du PRPB 4 ANR 6 CPC 6 PPC 2 SGG 4 MF 4 Ministères 17 DPE-DLC-INSAE 6 SPD 2 IGE 4 DCCT-ONEPI-Gde.Chanc.3
DB-DCF-DSVD-Trésor-DI 20 DPE 4 BCP 1 UNB-FAJESP-BN-DAN 8
Dossier SONAPAL 2 SODIMAS 2 INTERESSE 1 JORPB 1 MC-MIEPSEP 4